

Declaration de revenus locatifs apres heritage

Par marc7018, le 17/07/2011 à 23:50

Bonjour,

j'hérite de biens immobiliers loues. je vais les garder en l'état avec les locations.

je me suis aperçu que jusqu'à présent certains revenus locatifs n'étaient pas déclarés .

si je les déclare maintenant, suis-je exposé a un redressement fiscal?